

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

COMTÉ SAINT-MAURICE

Deuxième séance de la session régulière du mois d'octobre 2016 du Conseil municipal de Saint-Boniface, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, lundi le 17 octobre 2016 à laquelle sont présents les conseillers (ère), Jean St-Louis, Marie-Paule Caron, Jonathan Pilon, Michel Perron, Louis Lemay, sous la Présidence de monsieur le Maire Claude Caron, formant quorum.

La Secrétaire-trésorière et Directrice générale adjointe, madame Maryse Grenier est également présente.

**ORDRE DU JOUR**

Rés. 242-16

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

**DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

La Secrétaire-trésorière dépose à la table du Conseil municipal la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal requises en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités soit :

- Monsieur Claude Caron, Maire
- Monsieur Jean St-Louis, conseiller siège no 1
- Madame Marie-Paule Caron, conseillère siège no 2
- Monsieur Jonathan Pilon, conseiller siège no 3
- Monsieur Michel Perron, conseiller siège no 5
- Monsieur Louis Lemay, conseiller siège no 6

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Rés. 243-16

**NOMINATION REPRÉSENTANTS OFFICIELS 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Paule Caron et résolu que le Conseil municipal reconduit monsieur le conseiller Louis Lemay à titre de représentant comme élu municipal et monsieur Jacques Tremblay à titre de personne responsable de la Bibliothèque municipale pour représenter la municipalité au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. pour l'année 2017.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

## **REQUÊTE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL**

Rés. 244-16

### **MANDAT - AVOCAT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Pilon et résolu que le Conseil municipal mandate le cabinet d'avocats Bélanger Sauvé afin de représenter la municipalité dans le cadre d'une requête en ordonnance devant le tribunal administratif du travail.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

### **AVIS DE MOTION**

### **RÈGLEMENT RÉDUCTION DE VITESSE RUE GUIMONT**

Monsieur le conseiller Jean St-Louis donne avis de motion qu'à la prochaine ou à une séance subséquente le Conseil municipal prendra en considération et adoptera s'il y a lieu un règlement visant à permettre une réduction de la vitesse maximale autorisée sur la rue Guimont.

### **CAMION AUTOPOMPE**

Rés. 245-16

### **DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR RÉPARATIONS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Perron et résolu que le Conseil municipal autorise le Directeur des Services incendies à faire les demandes de soumissions nécessaires concernant les réparations essentielles au bon fonctionnement du camion autopompe et considérant l'urgence de régulariser la situation, l'autorise également à octroyer le mandat en conformité avec la politique de gestion contractuelle.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

### **MODIFICATIONS À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE PHASE 1**

Rés. 246-16

### **ACCEPTATION - SOUMISSION**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Paule Caron et résolu que le Conseil municipal accepte la soumission fermée de la Cie Bernard Lessard Excavation inc. concernant les travaux de génie civil nécessaires à l'usine de traitement de l'eau potable pour l'installation d'une génératrice et d'équipements au montant de 86 886.50 \$ plus taxes.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Rés. 247-16

### **ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Lemay et résolu que cette séance soit close.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT